



« Trente-cinq ans après, je suis heureuse de voir ce qui se passe »



Éva Thomas, 78 ans
Autrice, membre de la Commission inceste

A 78 ans, Éva Thomas paraît, de loin, petite et frêle. Quand on s'approche, son sourire radieux et ses yeux rieurs vous détrompent. Sa force est évidente. « Je suis heureuse. Il y a une vraie révolution maintenant dans la manière d'entendre et d'écouter les victimes. » Il y a trente-cinq ans, le grand public découvrait sa voix et son visage à la télévision. Pour la première fois, une victime d'inceste osait dénoncer haut et fort ce « tabou », le viol par son père à 15 ans. « Quand j'ai été agressée par mon père, j'avais peur d'être enceinte, j'ai fait une anorexie mentale de plusieurs mois, j'ai failli aller en hôpital psychiatrique. Mais j'ai eu un sursaut de survie, et mon rêve d'institutrice m'a remise sur les rails. Je me suis mise à remanger, à reprendre mes études. J'étais tellement heureuse de vivre mon rêve que la vie m'a portée vers des ressources inattendues qui ont fait que j'ai oublié ce qui était arrivé avec mon père. »

Une nouvelle agression sexuelle, quinze ans plus tard, fera « tout remonter ». Renonçant aux psychanalystes qui lui assurent qu'elle « avai(t) le droit de coucher avec (s)on père, c'était une belle histoire d'amour, (elle) devait être bien contente parce que comme ça (elle) savai(t) que (s)on père (l)'aimait », Éva Thomas se soigne seule. Par des tableaux « de plusieurs mètres de haut avec des monstres qui sortaient de partout », puis par l'écriture. Encouragée par de « bonnes fées » comme Yvette Roudy, Delphine Seyrig, Simone de Beauvoir, elle rédige le *Viol du silence* (réédité aujourd'hui aux éditions Fabert). La jeune femme est désormais prête pour affronter les *Dossiers de l'écran à visage*

découvert. « J'ai commencé à parler car je savais que je n'étais pas la seule. Je voulais tendre la main aux autres, mais je n'imaginai pas que c'était si fréquent. » Elle avait créé, en 1985, l'association SOS Inceste à Grenoble, mais l'émission agit comme un phare. Des groupes de parole prennent forme : « Quelle surprise incroyable ! On avait pratiquement toutes suivi les mêmes chemins, on parlait avec les mêmes mots. Comme si on se voyait dans un miroir les unes les autres. Nous qui avons été traitées de folles, d'hystériques, de menteuses, nous avions réagi normalement à un gros traumatisme. Nous étions heureuses de travailler ensemble à une cause commune, dans un lieu où on était libre de paroles. »

Pour Éva Thomas, c'est le silence qui a permis au tabou de s'incruster encore trente-cinq ans. « Pourquoi la prise de conscience collective a-t-elle été si longue ? L'interdit, ce n'était pas de le faire, mais de le dire. Il y avait tout un tas d'endroits qui bloquaient la parole. Et, aujourd'hui encore, très peu de procès aboutissent. » Alors, après le déferlement de #MeTooInceste, la création de la commission indépendante qui en a découlé, Éva Thomas n'a pas résisté à l'invitation à y participer : « Avec la Civiise, les vraies questions sont enfin dans le débat. J'ai envie d'en être ! C'est quand même le résultat de tout le travail que j'ai fait depuis trente-cinq ans. Une vraie avancée. Je suis heureuse de voir ce qui se passe. » Écouter la parole et faire avancer les lois. « La justice pénale a déjà évolué et peut évoluer, tout comme la justice restaurative, faite pour restaurer la victime mais aussi l'agresseur. Il faut tendre vers quelque chose de plus humain, qu'on se parle. Je me suis réconciliée avec mes parents après qu'ils ont lu mon livre. J'ai trouvé une vraie paix. J'ai une lettre d'aveux de mon père. Quand l'agresseur reconnaît les faits, déjà, c'est un soulagement pour la victime et un progrès énorme. » ● **K. J.**

